

Remplacée par une version plus récente



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

Q.954.2

(03.93)

SÉRIE Q: COMMUTATION ET SIGNALISATION

Systeme de signalisation d'abonné numérique N° 1 –
Description d'étape 3 des services complémentaires
utilisant le système DSS 1

**Description de l'étape 3 pour les services
complémentaires à plusieurs correspondants
utilisant le système de signalisation d'abonné
numérique N° 1: service à trois correspondants**

Recommandation UIT-T Q.954.2
Remplacée par une version plus récente

(Antérieurement Recommandation du CCITT)

Remplacée par une version plus récente

AVANT-PROPOS

L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

La Conférence mondiale de normalisation des télécommunications (CMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes que les Commissions d'études de l'UIT-T doivent examiner et à propos desquels elles doivent émettre des Recommandations.

La Recommandation UIT-T Q.954, articles 1 et 2, élaborée par la Commission d'études XI (1988-1993) de l'UIT-T, a été approuvée par la CMNT (Helsinki, 1-12 mars 1993).

NOTES

1 Suite au processus de réforme entrepris au sein de l'Union internationale des télécommunications (UIT), le CCITT n'existe plus depuis le 28 février 1993. Il est remplacé par le Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT (UIT-T) créé le 1^{er} mars 1993. De même, le CCIR et l'IFRB ont été remplacés par le Secteur des radiocommunications.

Afin de ne pas retarder la publication de la présente Recommandation, aucun changement n'a été apporté aux mentions contenant les sigles CCITT, CCIR et IFRB ou aux entités qui leur sont associées, comme «Assemblée plénière», «Secrétariat», etc. Les futures éditions de la présente Recommandation adopteront la terminologie appropriée reflétant la nouvelle structure de l'UIT.

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1994, 1999

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

Remplacée par une version plus récente

Remplacée par une version plus récente

Remplacée par une version plus récente

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
2 Service à trois correspondants	1
2.1 Définition	1
2.2 Description	1
2.3 Conditions de fonctionnement	2
2.4 Conditions de codage	2
2.5 Conditions de signalisation	2
2.6 Interactions avec d'autres services complémentaires	5
2.7 Interactions avec d'autres réseaux	8
2.8 Flux de signalisation	8
2.9 Valeurs des paramètres	12
2.10 Description dynamique (diagrammes SDL).....	12
I.1 Composants d'invocation	18
I.2 Composants retour résultat.....	18
I.3 Composants retour erreur.....	19
Références	19

Remplacée par une version plus récente

Recommandation Q.954.2

DESCRIPTION DE L'ÉTAPE 3 POUR LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES À PLUSIEURS CORRESPONDANTS UTILISANT LE SYSTÈME DE SIGNALISATION D'ABONNÉ NUMÉRIQUE N° 1

(Helsinki, 1993)

2 Service à trois correspondants

2.1 Définition

Le service complémentaire à trois correspondants permet à un utilisateur d'établir une conversation triangulaire.

2.2 Description

2.2.1 Description générale

Le demandeur du service qui est engagé dans deux communications au moins (une communication active et au moins une communication en maintien) peut réunir la communication active et la communication en maintien en une seule conversation triangulaire en demandant le service complémentaire à trois correspondants. Les deux appels doivent recevoir une réponse avant l'Invocation de ce service complémentaire.

Au cours d'une conversation triangulaire active, le demandeur du service en A peut demander que le fournisseur du service:

- 1) déconnecte explicitement l'un des correspondants;
- 2) mette fin à la conversation triangulaire;
- 3) établisse une communication privée avec l'un des correspondants.

2.2.2 Terminologie spéciale

Utilisateur

Entité du protocole de signalisation d'abonné numérique de niveau 1 (DSS 1) située du côté utilisateur de l'interface utilisateur-réseau.

Réseau

Entité du protocole DSS 1 située du côté réseau de l'interface utilisateur-réseau.

Demandeur du service

Pendant la phase d'invocation et la phase active, le service est dirigé par le «demandeur du service», c'est-à-dire celui pour lequel le service a été demandé. Cet utilisateur est également appelé «utilisateur A».

Participants distants (utilisateurs B et C)

Participants qui prennent part aux deux communications réunies en une seule conversation triangulaire (l'utilisateur A avec l'utilisateur B, l'utilisateur A avec l'utilisateur C).

Composant invocation

Défini au 8.2.5.1.1/Q.932.

Composant retour résultat

Défini au 8.2.5.1.1/Q.932.

Composant retour erreur

Défini au 8.2.5.1.1/Q.932.

Remplacée par une version plus récente

2.2.3 Restrictions concernant l'applicabilité aux services de télécommunication

Le service complémentaire à trois correspondants est applicable au téléservice de téléphonie ainsi qu'aux services supports à fréquences vocales et à audiofréquence 3,1 kHz. Il n'est pas applicable aux services non téléphoniques.

2.2.4 Définition des états

Ce service complémentaire utilise les états définis pour les procédures de commande d'appel de base sur les circuits.

2.3 Conditions de fonctionnement

2.3.1 Fourniture/retrait

L'abonnement au service complémentaire à trois correspondants est souscrit par accord préalable avec le fournisseur du service.

Le retrait du service est effectué par le fournisseur du service sur demande de l'abonné ou pour des raisons qui sont propres au fournisseur du service.

2.3.2 Conditions du côté du réseau au départ

Le service complémentaire de maintien d'appel sera offert au demandeur du service pour lui permettre d'utiliser le service complémentaire à trois correspondants.

2.3.3 Conditions dans le réseau

Sans objet.

2.3.4 Conditions du côté du réseau à l'arrivée

Le service complémentaire de maintien d'appel sera offert au demandeur du service pour lui permettre d'utiliser le service complémentaire à trois correspondants.

2.4 Conditions de codage

En plus du message «FACILITY» service complémentaire, le service complémentaire à trois correspondants utilise les messages identifiés pour les procédures de commande d'appel de base sur les circuits.

Ce service complémentaire utilise les éléments d'information suivants:

- service complémentaire;
- indicateur de notification;
- commande d'appel de base.

2.4.1 Élément d'information service complémentaire (Facility)

Le Tableau 2-1 définit les opérations nécessaires pour l'élément service complémentaire à trois correspondants utilisant la notation ASN.1 telle qu'elle est spécifiée dans la Recommandation X.208 et la macro OPÉRATION telle qu'elle apparaît sur la Figure 4/X.219.

2.4.2 Élément d'information indicateur de notification

Le Tableau 2-2 contient les indicatifs d'accès additionnels du service complémentaire à trois correspondants, qui seront utilisés dans l'octet 3 de l'élément d'information Indicateur de notification.

2.5 Conditions de signalisation

2.5.1 Activation/désactivation/enregistrement

Sans objet.

2.5.2 Invocation et fonctionnement

NOTE – On suppose que:

- la communication entre les utilisateurs A et B est active en maintien (Active-Held) et utilise la référence d'appel x (CR x) (*call reference*);
- la communication entre les utilisateurs A et C est active au repos (Active-Idle) et utilise la référence d'appel y (CR y).

Remplacée par une version plus récente

2.5.2.1 Début du service à trois correspondants

2.5.2.1.1 Fonctionnement normal

Le demandeur du service qui est engagé dans deux communications au moins (une communication active et au moins une communication en maintien) peut réunir ces deux communications en une conversation triangulaire en demandant le service complémentaire à trois correspondants.

TABLEAU 2-1/Q.954

Définition des opérations et des erreurs

```
CCITT-Three-Party-service-Operations
{ ccitt recommendation q 954 three-party (2) operations-and-errors (1) }

DEFINITIONS ::=
BEGIN
EXPORTS      BeginTPY, endTPY
IMPORTS      OPERATION
             FROM Remote-Operation-Notation
             { joint-iso-ccitt remote-operations(4)notation(0) }
             UsernotSubscribed,notAvailable, invalidCallState,
             resourceUnavailable,
             supplementaryServiceInteractionNotAllowed
             FROM General-Error-List
             { ccitt recommendation q 950 general-error-list (1) };

BeginTPY ::= OPERATION
            RESULT
            ERRORS {
            UsernotSubscribed,notAvailable,invalidCallState,
            resourceUnavailable,
            supplementaryServiceInteractionNotAllowed }

EndTPY ::=  OPERATION
            RESULT
            ERRORS {
            invalidCallState }

beginTPY    BeginTPY      ::= 4
endTPY      EndTPY        ::= 5

END
```

TABLEAU 2-2/Q.954

Indicatifs d'accès additionnels dans l'élément d'information Indicateur de notification

Bits	Signification
7 6 5 4 3 2 1	
1 0 0 0 0 1 0	Conférence établie
1 0 0 0 0 1 1	Conférence déconnectée

Remplacée par une version plus récente

L'utilisateur A envoie au réseau un message FACILITY (service complémentaire) contenant la référence d'appel de la communication active (CR x) et un composant d'invocation du type «beginTPY» dans l'élément d'information service complémentaire. Le réseau qui accepte cette demande va établir la liaison entre les trois correspondants et renvoyer à l'utilisateur A un message FACILITY (service complémentaire) (CR x) qui comprendra un composant retour résultat de beginTPY dans l'élément d'information service complémentaire.

Ensuite, à titre facultatif, le réseau pourra envoyer aux utilisateurs B et C un message NOTIFY (notification) contenant l'indication «conférence établie» dans l'élément d'information indicateur de notification.

2.5.2.1.2 Procédures exceptionnelles

2.5.2.1.2.1 Côté utilisateur

Si après avoir envoyé un message FACILITY (service complémentaire) contenant un composant d'invocation de beginTPY, l'utilisateur A reçoit un message FACILITY comportant un composant retour erreur ou rejet, la conversation triangulaire est considérée comme non activée et reste au repos.

2.5.2.1.2.2 Côté réseau

Si le réseau reçoit un message FACILITY, avec une référence d'appel de communication active au repos, qui contient un composant invocation de beginTPY, le réseau doit rejeter la demande de connexion à trois correspondants et renvoyer à l'utilisateur A un message FACILITY contenant un composant retour erreur du type «état de la communication non valable».

Si le réseau reçoit un message FACILITY avec une référence d'appel de communication active en maintien, qui contient un composant invocation de beginTPY qui ne peut pas être accepté, le réseau doit rejeter cette demande et renvoyer à l'utilisateur A un message FACILITY contenant un composant retour erreur assorti de l'un des paramètres suivants:

- utilisateur non abonné;
- ressource non disponible;
- occupé;
- interaction entre services complémentaires non autorisée.

Si, alors qu'une conversation triangulaire est déjà engagée, le réseau reçoit un message FACILITY contenant un composant invocation de splitTPY pour ce même utilisateur A, le réseau doit rejeter la demande et renvoyer à l'utilisateur A un message FACILITY contenant un composant retour erreur du type «interaction entre services complémentaires non autorisée».

2.5.2.2 Gestion d'une conversation

Pendant une conversation triangulaire active:

- L'utilisateur A peut:
 - déconnecter explicitement l'un des correspondants;
 - mettre fin à la conversation triangulaire;
 - établir une communication privée avec l'un des correspondants.
- L'un ou l'autre des correspondants distants (utilisateur B ou C) peut demander que le réseau le libère de la conversation triangulaire.

2.5.2.2.1 Fonctionnement normal

2.5.2.2.1.1 Déconnecter explicitement l'un des correspondants

Pour déconnecter l'un des correspondants, l'utilisateur A envoie au réseau un message «DISCONNECT» (déconnexion) contenant la référence d'appel appropriée:

- Dès réception d'un message DISCONNECT contenant la référence CR x (cette communication était dans l'état auxiliaire «communication active-en maintien»), le réseau doit renvoyer un message RELEASE (libération) à l'utilisateur, libérer la connexion à trois correspondants et toutes les ressources associées à la communication A ↔ B. Il en résulte une communication active simple entre les utilisateurs A et C. En outre, et à titre facultatif, un message NOTIFY (notification) contenant l'indicateur de notification codé sous la forme «conférence déconnectée» peut être envoyé à l'utilisateur C.

Remplacée par une version plus récente

- Dès réception d'un message DISCONNECT contenant la référence CR y (cette communication était dans l'état auxiliaire «active-au repos»), le réseau doit renvoyer un message RELEASE à l'utilisateur, libérer la connexion à trois correspondants et toutes les ressources associées à la communication A ↔ C et réserver un canal B pour l'utilisateur. En outre et à titre facultatif, un message NOTIFY contenant l'indicateur de notification codé sous la forme «conférence déconnectée» peut être envoyé à l'utilisateur B.

De plus, l'utilisateur A enverra au réseau un message RETRIEVE (récupération) contenant la référence CR x afin de rétablir la communication en maintien entre A et B. Le réseau suivra ensuite les procédures de mise en maintien. Il en résultera une communication active simple entre les utilisateurs A et B.

2.5.2.2.1.2 Mettre fin à la conversation triangulaire

Pour mettre fin à la conversation triangulaire, l'utilisateur A doit envoyer deux messages de type «DISCONNECT» au réseau:

- pour le premier message de DISCONNECT, voir les procédures décrites sous 2.5.2.2.1.1;
- pour le second message de DISCONNECT, les procédures habituelles de libération d'appel sont applicables (voir la Recommandation Q.931).

2.5.2.2.1.3 Etablir une communication privée avec l'un des correspondants

Pour établir une communication privée avec l'un des autres utilisateurs, l'utilisateur A doit envoyer au réseau un message FACILITY contenant la référence d'appel de l'une des deux communications et un composant invocation de endTPY dans l'élément d'information service complémentaire. Le réseau qui accepte cette demande doit renvoyer à l'utilisateur A un message FACILITY contenant un composant retour résultat de endTPY dans l'élément d'information service complémentaire. A titre facultatif, le réseau peut également envoyer aux utilisateurs distants un message NOTIFY contenant l'élément d'information indicateur de notification codé sous la forme «conférence déconnectée».

En outre, étant donné que la communication A ↔ B est toujours maintenue active et que la communication A ↔ C est encore active au repos, si l'utilisateur A désire établir une communication privée avec l'utilisateur B, il doit envoyer un message HOLD (maintien) contenant la référence CR y, puis un message RETRIEVE (récupération) contenant la référence CR x. Les procédures de mise en maintien et de récupération sont alors applicables.

2.5.2.2.2 Procédures exceptionnelles

2.5.2.2.2.1 Du côté de l'utilisateur

Si l'utilisateur A qui participe à une conversation triangulaire active a envoyé au réseau un message FACILITY acheminant un composant d'invocation de endTPY et reçoit un message FACILITY avec un composant retour erreur ou rejet, la conversation triangulaire reste activée.

2.5.2.2.2.2 Du côté du réseau

Si le réseau reçoit un message FACILITY contenant un composant invocation de endTPY pour une référence d'appel qui n'est pas invoquée dans une conversation triangulaire active, il doit renvoyer à l'utilisateur un message FACILITY contenant un composant retour erreur avec l'indication «état de la communication non valable».

2.5.2.3 Demande d'un utilisateur distant pendant une conversation triangulaire

Libérer un correspondant de la conversation triangulaire:

L'utilisateur B (ou C) envoie un message DISCONNECT au réseau. Dès réception de cette demande, le réseau doit libérer la connexion à trois correspondants et appliquer les procédures habituelles de libération d'appel concernant cette communication. Le canal B à l'interface de l'utilisateur A est conservé pour le reste de la communication.

A titre facultatif, le réseau peut également envoyer à l'autre utilisateur distant un message NOTIFY contenant l'élément d'information indicateur de notification codé sous la forme «conférence déconnectée».

2.6 Interactions avec d'autres services complémentaires

2.6.1 Appel en instance

Aucune incidence, c'est-à-dire que ni l'un ni l'autre des deux services complémentaires n'affecte le fonctionnement de l'autre.

Remplacée par une version plus récente

2.6.2 Transfert d'appel

Si le demandeur du service demande qu'une communication soit transférée et que cette communication soit déjà associée à une conversation triangulaire conformément au souhait du demandeur du service, le réseau doit appliquer la procédure décrite en 2.5.2.1.2, en indiquant une erreur du type «interaction entre services complémentaires non autorisée».

2.6.3 Présentation d'identification de la ligne connectée

Aucune incidence, c'est-à-dire que ni l'un ni l'autre des deux services complémentaires n'affecte le fonctionnement de l'autre.

2.6.4 Restriction d'identification de la ligne connectée

Aucune incidence, c'est-à-dire que ni l'un ni l'autre des deux services complémentaires n'affecte le fonctionnement de l'autre.

2.6.5 Présentation d'identification de la ligne appelante

Aucune incidence, c'est-à-dire que ni l'un ni l'autre des deux services complémentaires n'affecte le fonctionnement de l'autre.

2.6.6 Restriction d'identification de la ligne appelante

Aucune incidence, c'est-à-dire que ni l'un ni l'autre des services complémentaires n'affecte le fonctionnement de l'autre.

2.6.7 Groupe fermé d'utilisateurs

Si les restrictions liées au CUG ne sont pas respectées, le réseau appliquera la procédure décrite en 2.5.2.1.2.2 de la présente Recommandation en indiquant une erreur du type «interaction entre services complémentaires non autorisée».

2.6.8 Communication conférence

2.6.8.1 Adjonction d'autres conférences

Si le demandeur du service demande à participer aux deux communications et si l'une d'entre elles est une conférence téléphonique établie par ce demandeur, le réseau doit appliquer la procédure décrite en 2.5.2.1.2.2 en indiquant une erreur du type «interaction entre services complémentaires non autorisée».

2.6.8.2 Conférence de type «rendez-vous»

Si le fournisseur de services est en mesure de déterminer qu'une communication fait partie d'une conférence de type «rendez-vous», il devra prendre les mesures appropriées pour empêcher qu'un appel de conférence «rendez-vous» soit relié à une autre communication pour former une conversation triangulaire. Pour rejeter la demande de conversation triangulaire, le réseau doit appliquer la procédure décrite en 2.5.2.1.2.2, en indiquant une erreur du type «interaction entre services complémentaires non autorisée».

2.6.9 Sélection directe à l'arrivée

Aucune incidence, c'est-à-dire que ni l'un ni l'autre des deux services complémentaires n'affecte le fonctionnement de l'autre.

2.6.10 Services de transfert d'appels (renvoi)

2.6.10.1 Renvoi d'appel sur occupation

Aucune incidence, c'est-à-dire que ni l'un ni l'autre des deux services complémentaires n'affecte le fonctionnement de l'autre.

2.6.10.2 Renvoi d'appel sur non-réponse

Aucune incidence, c'est-à-dire que ni l'un ni l'autre des deux services complémentaires n'affecte le fonctionnement de l'autre.

2.6.10.3 Renvoi d'appel sans condition

Aucune incidence, c'est-à-dire que ni l'un ni l'autre des deux services complémentaires n'affecte le fonctionnement de l'autre.

Remplacée par une version plus récente

2.6.10.4 Déviation d'appel

Aucune incidence, c'est-à-dire que ni l'un ni l'autre des deux services complémentaires n'affecte le fonctionnement de l'autre.

2.6.11 Recherche de ligne

Aucune incidence, c'est-à-dire que ni l'un ni l'autre des deux services complémentaires n'affecte le fonctionnement de l'autre.

2.6.12 Service à trois correspondants

Si le demandeur du service demande à se relier à deux communications et que l'une d'entre elles participe déjà à une conversation triangulaire établie par le demandeur du service, le réseau doit appliquer la procédure décrite en 2.5.2.1.2.2, en indiquant une erreur du type «interaction entre services complémentaires non autorisée».

2.6.13 Signalisation d'usager à usager

Les services de signalisation d'usager à usager 1, 2 et 3 sont offerts conformément aux procédures de la Recommandation Q.931. L'acheminement de l'information d'utilisateur à utilisateur (UUI) entre les utilisateurs A et B, et entre les utilisateurs A et C utilisera les références d'appel associées.

2.6.14 Numéro d'abonné multiple

Aucune incidence, c'est-à-dire que ni l'un ni l'autre des deux services complémentaires n'affecte le fonctionnement de l'autre.

2.6.15 Maintien d'appel

Si la conversation triangulaire a été mise sur maintien ou rétablie, aucun message NOTIFY (notification) ne sera adressé aux utilisateurs éloignés.

2.6.16 Avis de taxation

Aucune incidence, c'est-à-dire que ni l'un ni l'autre des deux services complémentaires n'affecte le fonctionnement de l'autre.

2.6.17 Sous-adressage

Aucune incidence, c'est-à-dire que ni l'un ni l'autre des deux services complémentaires n'affecte le fonctionnement de l'autre.

2.6.18 Portabilité des terminaux

Si le demandeur du service à trois correspondants demande le service complémentaire de portabilité des terminaux, le réseau doit rejeter cette demande par un message SUSPEND REJECT en indiquant une erreur du type «service complémentaire rejeté».

2.6.19 Aboutissement d'appels à des abonnés occupés

Aucune incidence, c'est-à-dire que ni l'un ni l'autre des deux services complémentaires n'affecte le fonctionnement de l'autre.

2.6.20 Identification des appels malveillants

Aucune incidence, c'est-à-dire que ni l'un ni l'autre des deux services complémentaires n'affecte le fonctionnement de l'autre.

2.6.21 Taxation à l'arrivée

Pour complément d'étude.

2.6.22 Présence et préemption à plusieurs niveaux

L'interaction de la conversation triangulaire avec le service MLPP est spécifiée dans la description du service MLPP pour la signalisation DSS 1 (voir 3/Q.955).

Remplacée par une version plus récente

2.7 Interactions avec d'autres réseaux

2.7.1 Interaction avec des réseaux autres que RNIS

Il se peut que les utilisateurs B et C qui appartiennent à un réseau non RNIS ne soient pas informés des changements qui se produisent.

2.7.2 Procédures applicables pour l'interfonctionnement avec des RNIS privés

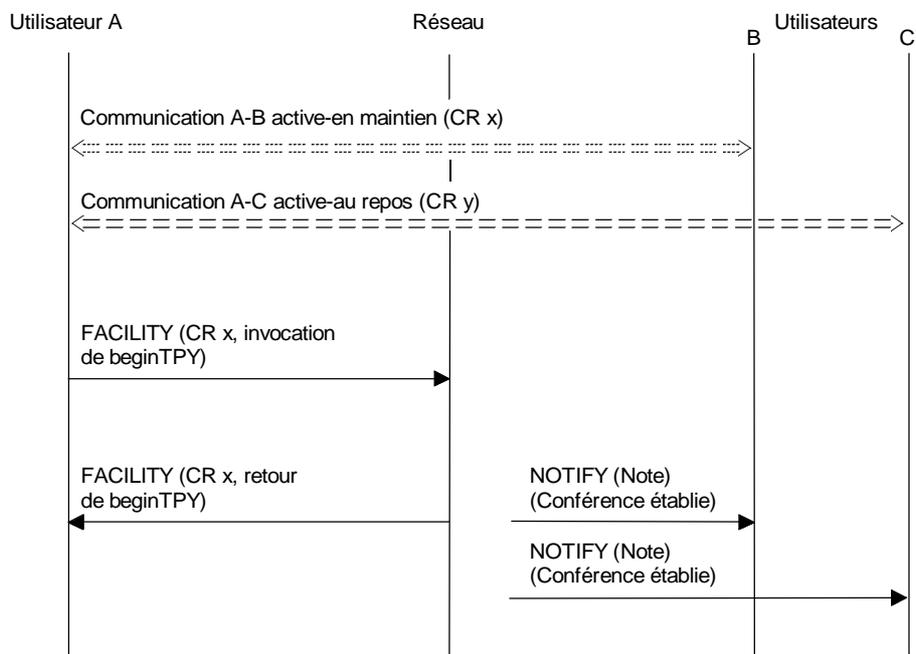
Les procédures décrites en 2.5 ne permettent pas, en cas de réseaux privés, de demander le service complémentaire à trois correspondants fourni par le réseau public.

Les notifications appropriées envoyées par un RNIS privé doivent être transmises à l'utilisateur distant sur un RNIS public.

Si l'utilisateur distant fait partie d'un RNIS privé, le réseau public doit envoyer les notifications au RNIS privé conformément aux procédures décrites en 2.5.

2.8 Flux de signalisation

Voir les Figures 2-1 à 2-5.



T1138570-91/d32

NOTE – L'envoi d'une notification est facultatif.

FIGURE 2-1/Q.954

Demande de conversation triangulaire

Remplacée par une version plus récente

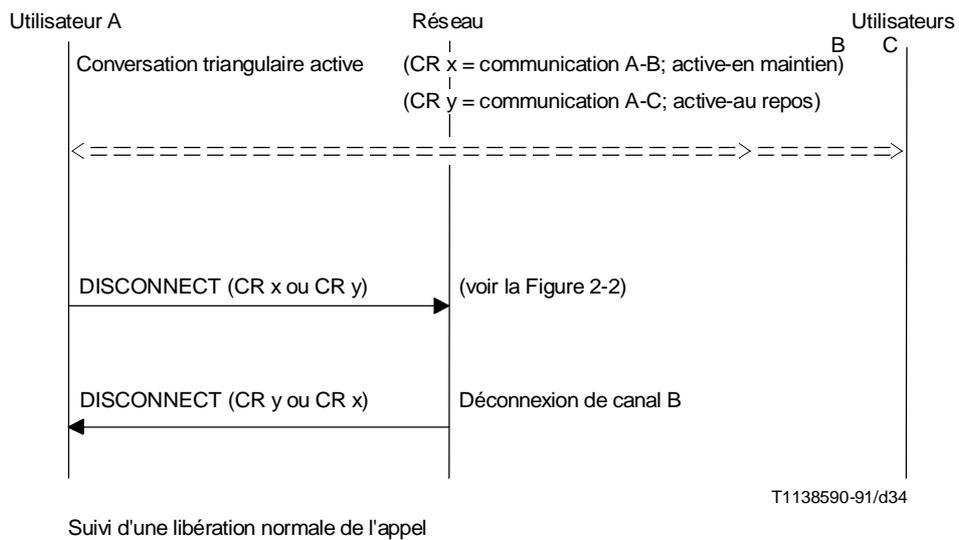
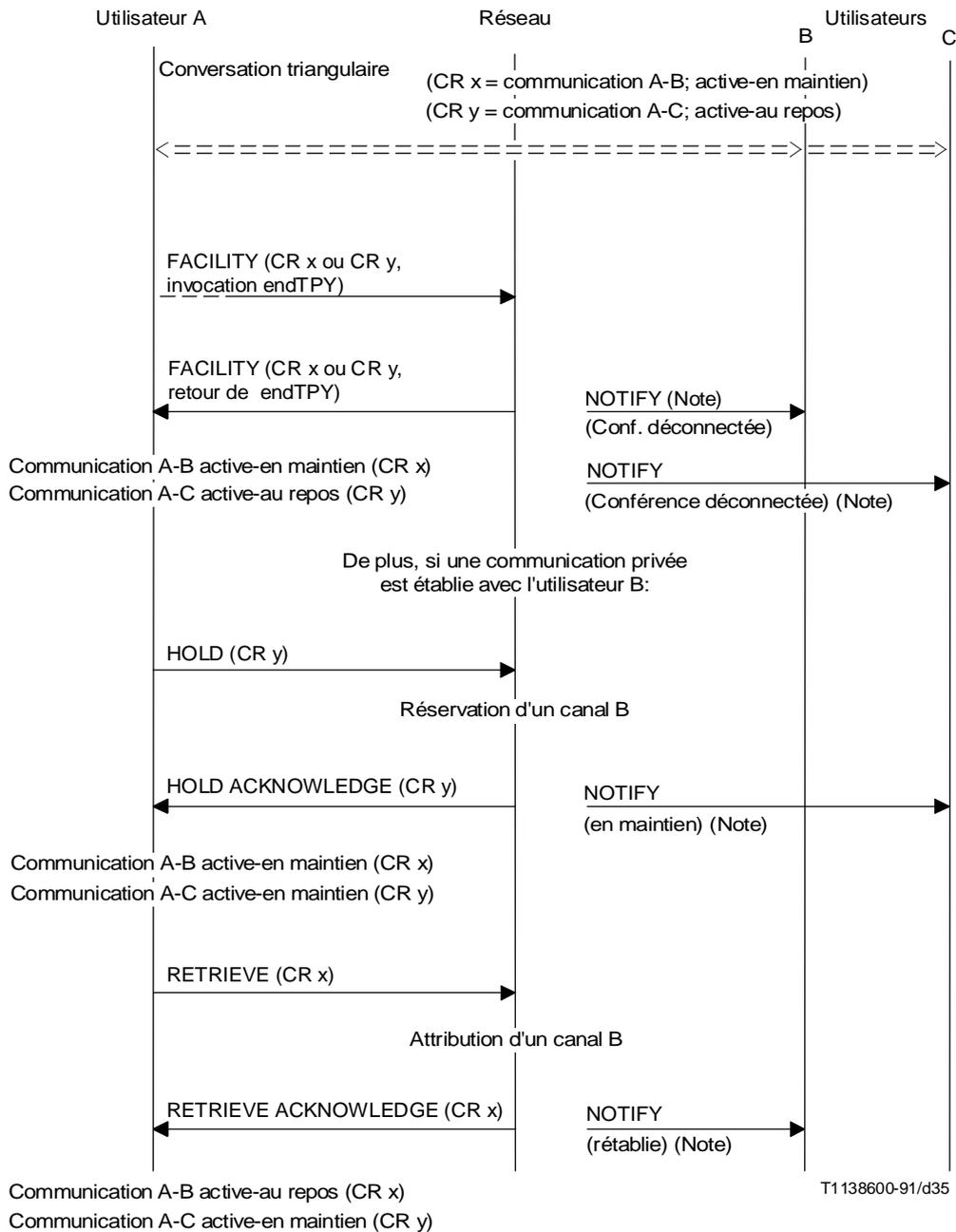


FIGURE 2-3/Q.954
L'utilisateur A demande de mettre fin
à la conversation triangulaire

Remplacée par une version plus récente

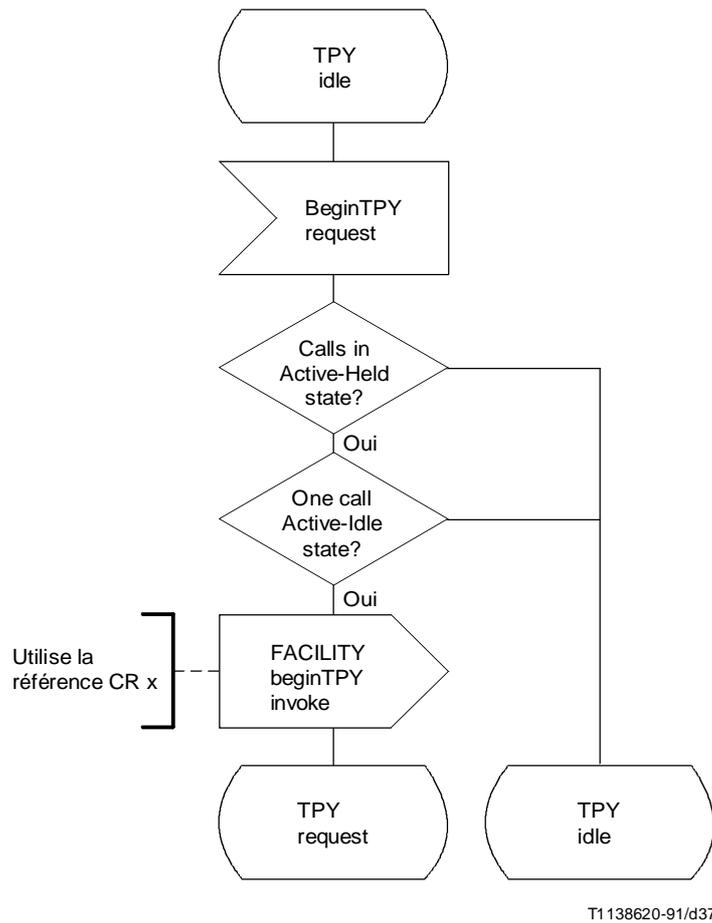


NOTE – L'envoi d'une notification est facultatif.

FIGURE 2-4/Q.954

L'utilisateur demande d'établir une communication privée avec l'un des correspondants

Remplacée par une version plus récente



NOTE – Deux communications de base participent à la conversation triangulaire:

- une communication-active en maintien: CR x; et
- une communication-active au repos: CR y.

FIGURE 2-6/Q.954 (feuillet 1 de 4)

Processus SDL du côté de l'utilisateur

Remplacée par une version plus récente

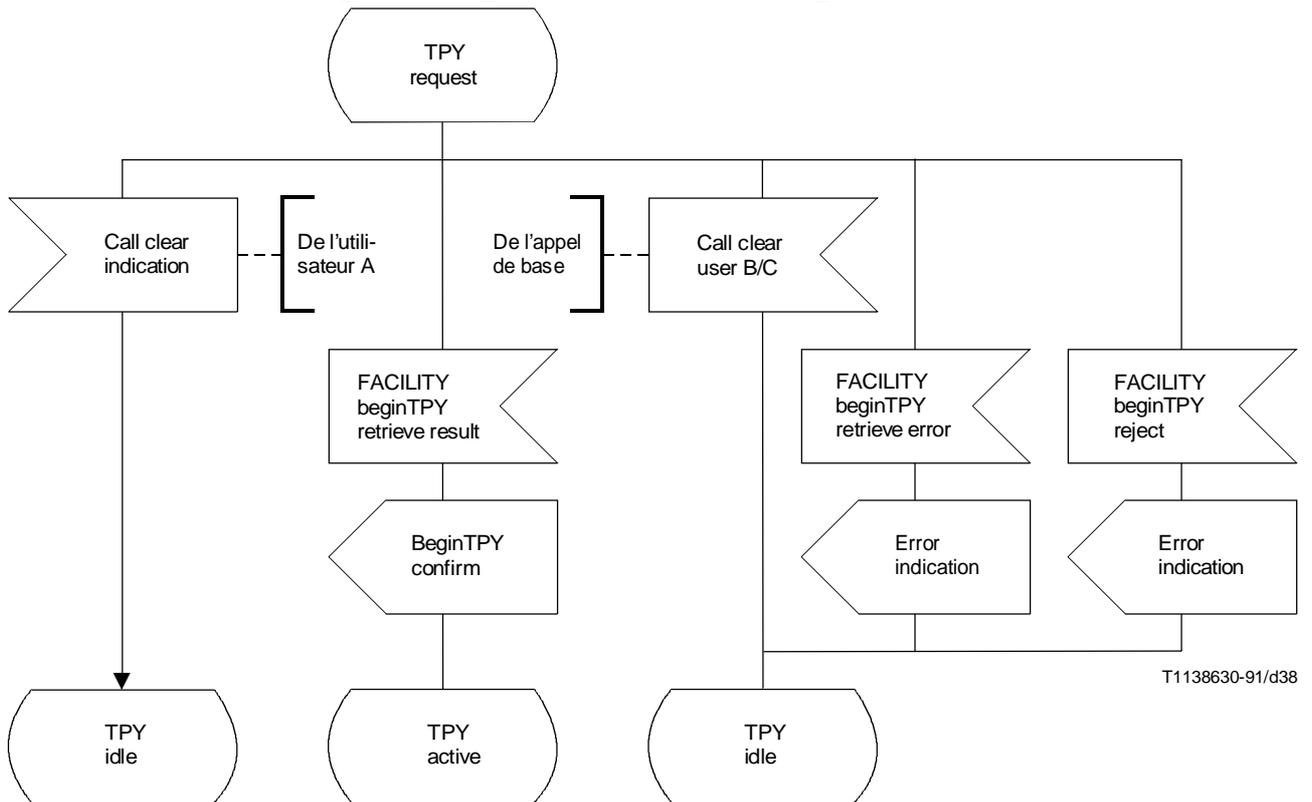


FIGURE 2-6/Q.954 (feuillet 2 de 4)
Processus SDL du côté de l'utilisateur

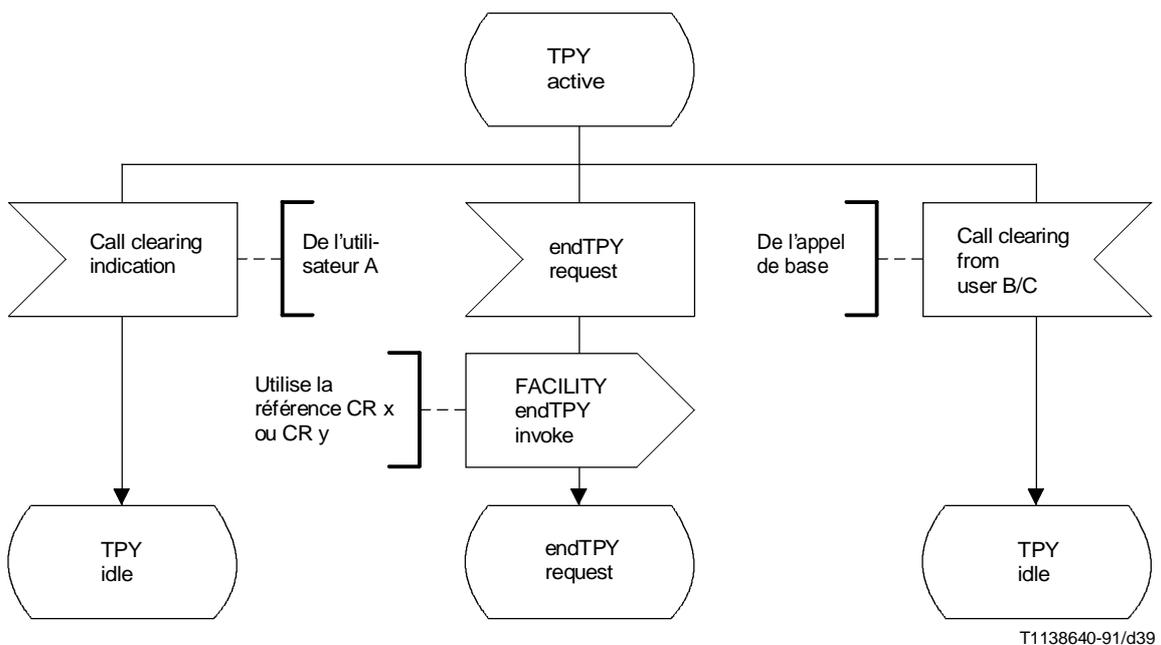
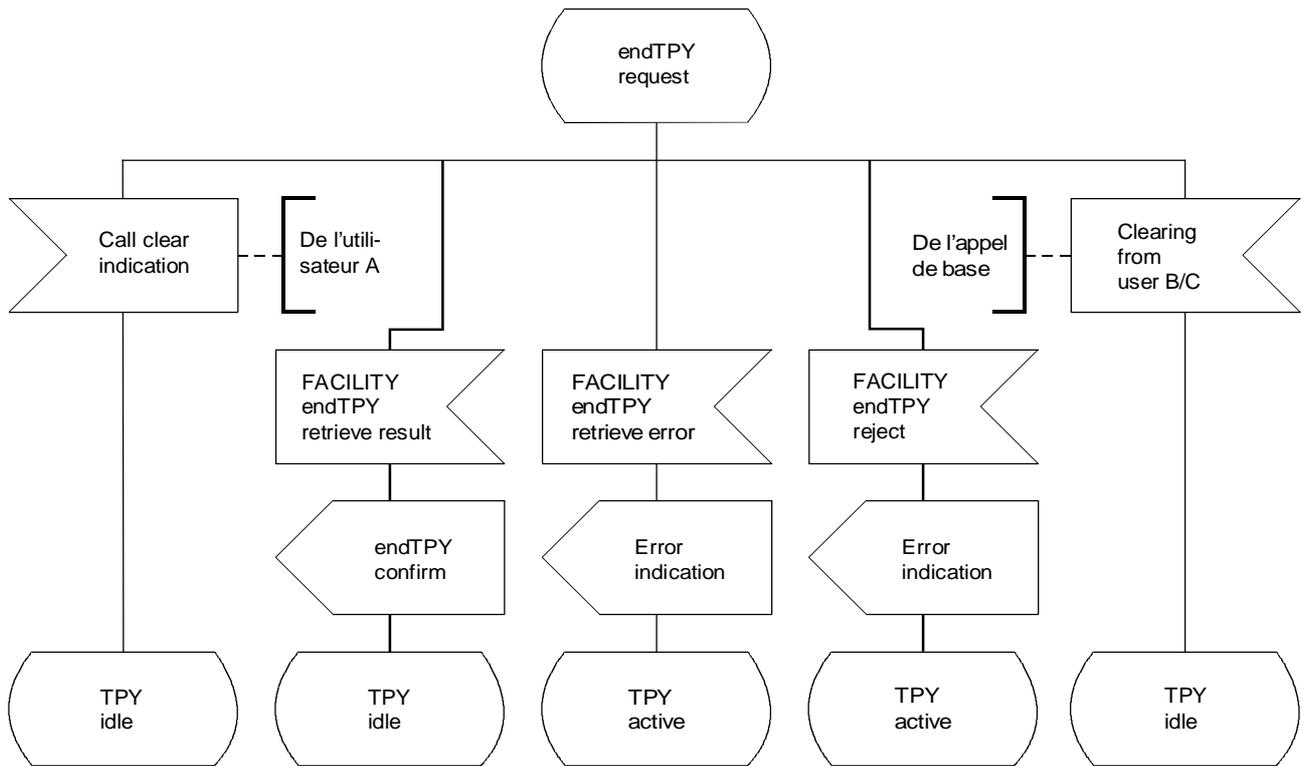


FIGURE 2-6/Q.954 (feuillet 3 de 4)
Processus SDL du côté de l'utilisateur

Remplacée par une version plus récente

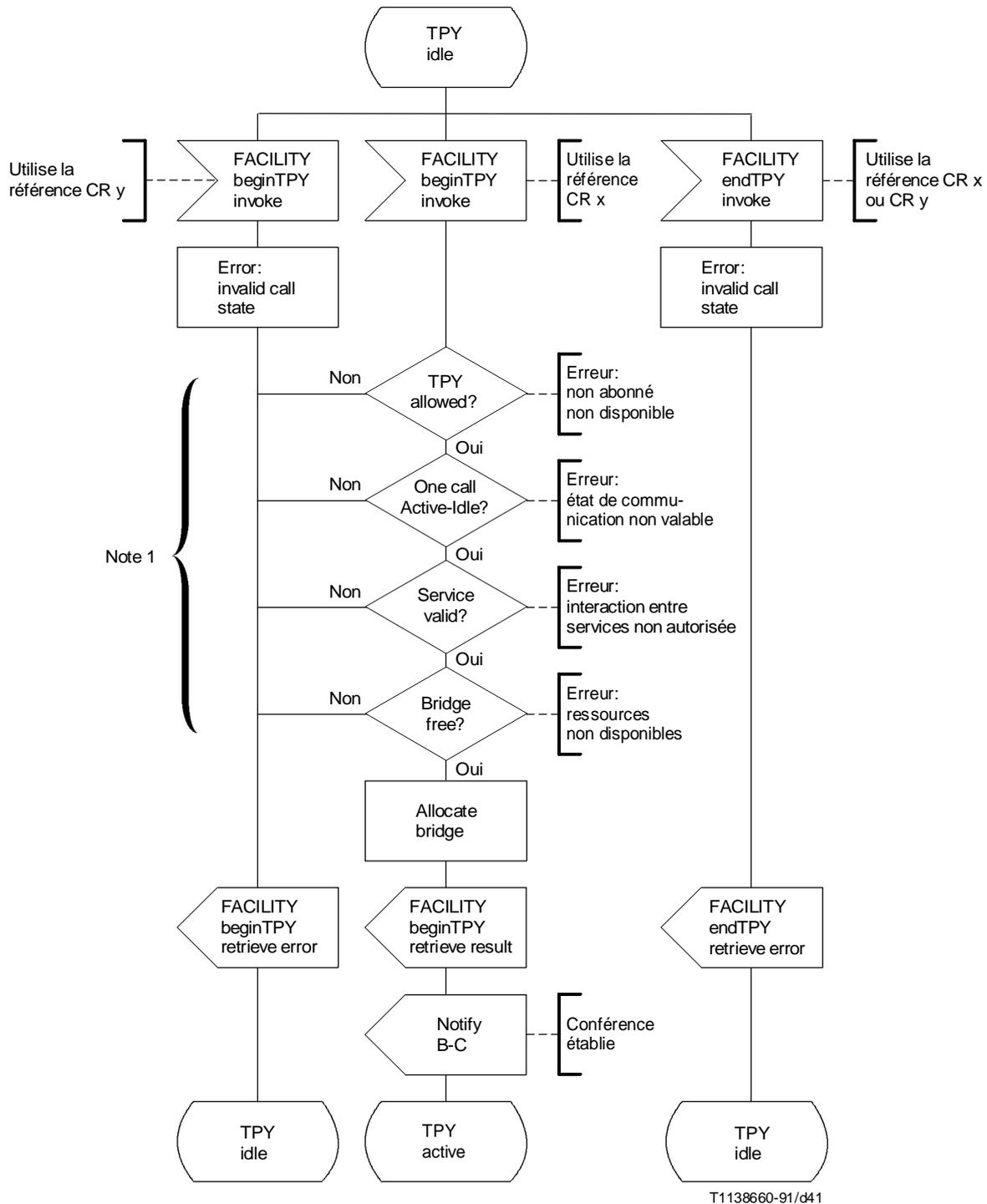


T1138650-91/d40

FIGURE 2-6/Q.954 (feuillet 4 de 4)

Processus SDL du côté de l'utilisateur

Remplacée par une version plus récente



NOTES

- 1 L'ordre de ces essais dépend des mises en œuvre.
- 2 Deux appels de base participent à la conversation triangulaire:
 - une communication active-en maintien: CR x; et
 - une communication active-au repos: CR y.

FIGURE 2-7/Q.954 (feuillet 1 de 2)

Processus SDL du côté du réseau

Remplacée par une version plus récente

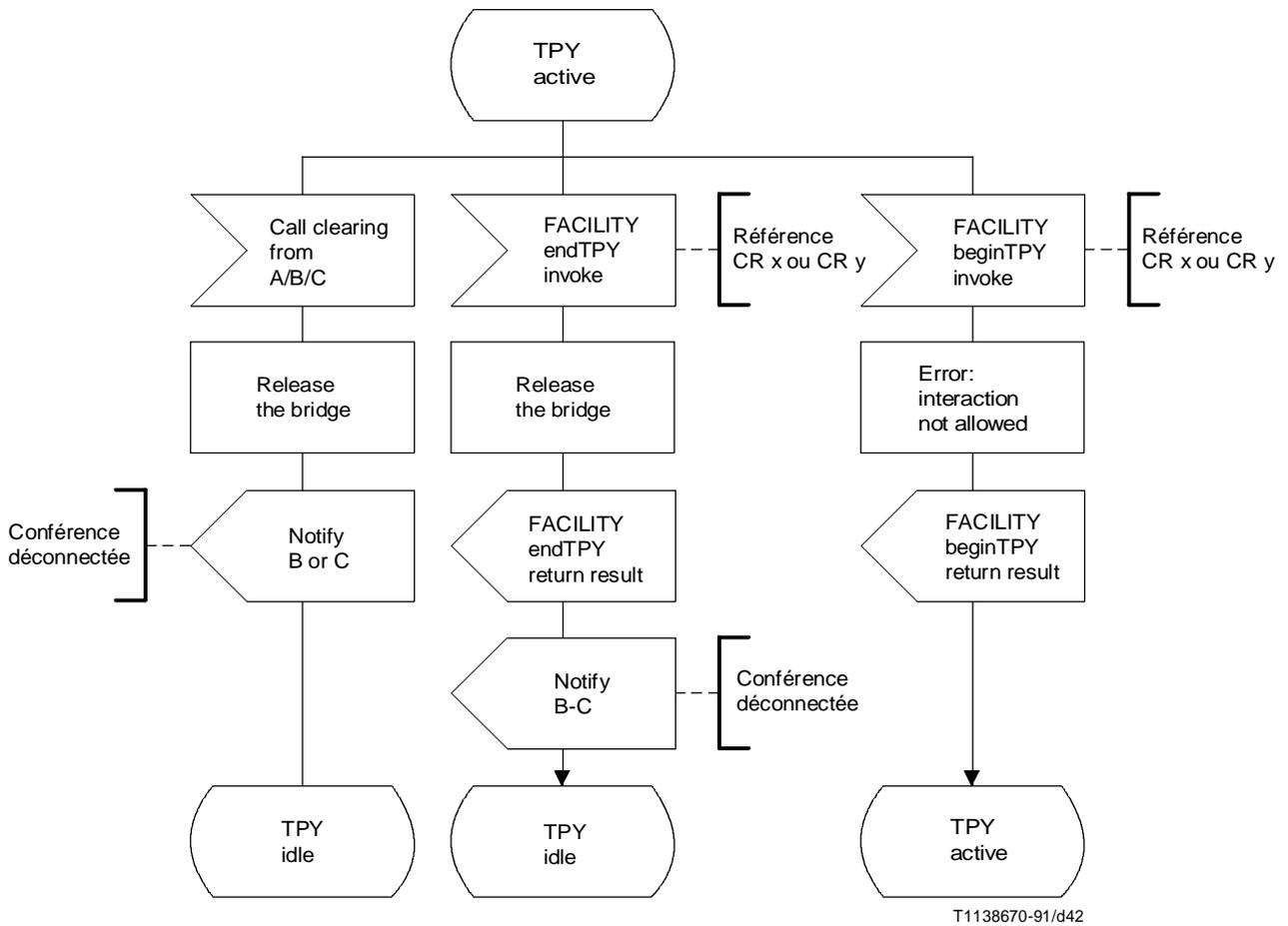


FIGURE 2-7/Q.954 (feuillet 2 de 2)
Processus SDL du côté du réseau

Appendice I (à l'article 2)

Description schématique des conditions requises pour le codage

(Cet appendice ne fait pas partie intégrante de la présente Recommandation)

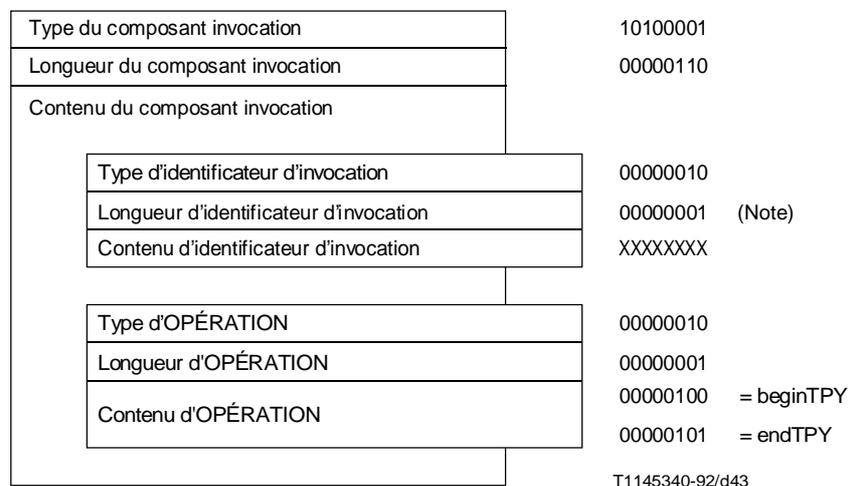
Des exemples de structures de composants pour le service complémentaire à trois correspondants sont donnés sur les Figures I.1, I.2 et I.3.

En cas de différences entre les dispositions du présent appendice et celles du 2.4.1, ces dernières l'emportent.

Remplacée par une version plus récente

I.1 Composants d'invocation

Voir la Figure I.1.



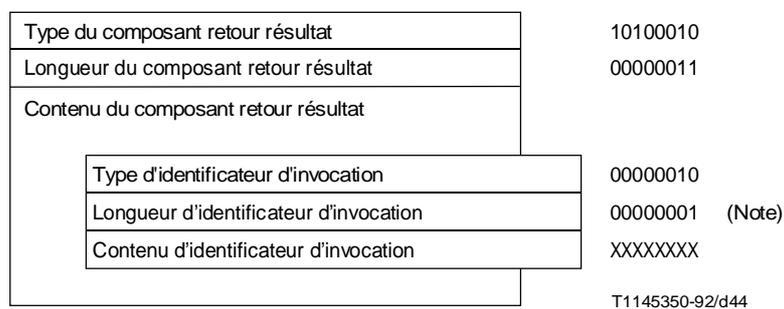
NOTE – La longueur de l'identificateur d'invocation est de 1 ou 2 octets.

FIGURE I.1/Q.954

Composants invocation de beginTPY et de endTPY

I.2 Composants retour résultat

Voir la Figure I.2.



NOTE – La longueur de l'identificateur d'invocation est de 1 ou 2 octets.

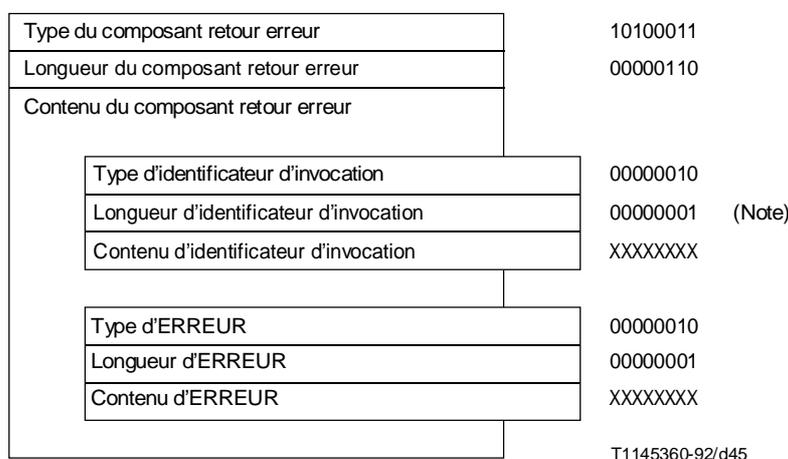
FIGURE I.2/Q.954

Composants retour résultat de beginTPY et endTPY

Remplacée par une version plus récente

I.3 Composants retour erreur

Voir la Figure I.3.



NOTE – La longueur de l'identificateur d'invocation est de 1 ou 2 octets.

FIGURE I.3/Q.954

Composants retour erreur de beginTPY et endTPY

Références

- [1] Recommandation du CCITT *Procédures génériques pour la commande des services supplémentaires RNIS sur l'accès numérique d'abonné*, Rec. Q.932, 1992.
- [2] Recommandation du CCITT *Spécification de la couche 3 de l'interface usager-réseau RNIS pour la commande de l'appel de base*, Rec. Q.931, 1992.
- [3] Recommandation du CCITT *Services supports RNIS 64 kbit/s en mode circuit connecté*, Rec. Q.71, 1988.
- [4] Recommandation du CCITT *Spécification de la syntaxe abstraite numéro un (ASN.1)*, Rec. X.208, 1988.
- [5] Recommandation du CCITT *Opérations distantes: modèle, notation et définition du service*, Rec. X.219, 1992.
- [6] Recommandation du CCITT *Langage de description et de spécification (LDS)*, Rec. Z.100, 1992.
- [7] Recommandation du CCITT *Description de l'étape 2 pour les services supplémentaires à plusieurs participants*, Rec. Q.84, 1992.
- [8] Recommandation du CCITT *Description de l'étape 3 des services supplémentaires de transfert d'informations complémentaires utilisant le DSS 1*, Rec. Q.957, 1992.
- [9] Recommandation du CCITT *Description de l'étape 3 pour les services supplémentaires d'aboutissement des appels utilisant le DSS 1*, Rec. Q.953, 1992.
- [10] Recommandation du CCITT *Description de l'étape 3 pour les services supplémentaires de communauté d'intérêt utilisant le DSS 1*, Rec. Q.955, 1992.

Remplacée par une version plus récente

Adjonction d'autres conférences, 5

Conférence de type «rendez-vous», 5

Début du service à trois correspondants, 3

Demande d'un utilisateur distant pendant une conversation triangulaire, 4

Élément d'information indicateur de notification, 2

Élément d'information service complémentaire (Facility), 2

Gestion d'une conversation, 3

Mettre fin à la conversation triangulaire, 4